

COMMUNIQUE DE PRESSE



Bruxelles : inauguration des premiers logements sociaux passifs et zéro émission en Belgique

Ce mardi 5 avril 2011, Christos Doulkeridis, Secrétaire d'Etat en charge du Logement, et Evelyne Huytebroeck, Ministre de l'Environnement et de l'Energie, ont procédé à l'inauguration des premiers logements sociaux passifs et zéro émission de la Région bruxelloise, situés à Jette, aux côtés du Bourgmestre de Jette, Hervé Doyen, du président du Foyer Jettois, Geoffrey Lepers, et des Président et Vice-Président de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), Thomas Ryckalts et Fabrice Cumps.

Situés rue Loossens, à Jette, les premiers logements sociaux passifs et zéro émission de la Région bruxelloise ont été officiellement inaugurés. Il s'agit de 2 duplex 4 chambres de 150 m² chacun. Le chantier, démarré en octobre 2009, a nécessité une enveloppe budgétaire de 611.530 euros.

Pour rappel, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a rendu obligatoire les normes passives pour les nouvelles constructions ou basse énergie dans les rénovations lourdes, à travers le nouveau Contrat de gestion de la SLRB. Pour Christos Doulkeridis, le logement passif constitue une priorité sociale et environnementale. « *Le passif dans le logement social, c'est une façon de lutter contre la fracture sociale énergétique tout en permettant à chacun de contribuer à la lutte contre le changement climatique* », souligne le Secrétaire d'Etat.

Un triple dividende : social, environnemental et économique

Panneaux solaires thermiques (qui fournissent 75% des besoins en eau chaude), panneaux photovoltaïques (d'où une autonomie totale en électricité), une chaudière à pellets (pour assurer la faible quantité d'énergie encore nécessaire au chauffage), réservoir d'eau de pluie... autant de choix écologiques à l'avantage du portefeuille des locataires. C'est d'ailleurs pour ces raisons, écologiques et financières, que ces logements ont été sélectionnés dans le cadre du premier Appel à Projets « Bâtiments exemplaires », initié en 2007 par Evelyne Huytebroeck. « *Ces logements sont remarquables à plus d'un titre* », souligne la Ministre. « *Pour obtenir ce résultat, les concepteurs et maîtres de l'ouvrage ont opté pour une construction passive, donc aux besoins de chauffage extrêmement réduits, et des énergies renouvelables. La démonstration est faite : les factures énergétiques des futurs locataires seront proches de zéro ! Tout bénéfique pour l'environnement et le portefeuille !* ».

Pour Christos Doulkeridis, l'amélioration massive de l'efficacité énergétique des bâtiments qui présentent le plus grand potentiel de réduction des émissions de CO², est un chantier prioritaire pour Bruxelles. « *Et les pouvoirs publics, à tous les niveaux, doivent assumer une fonction d'exemples et de locomotive pour l'amélioration de la qualité du parc immobilier* ».

Pour Evelyne Huytebroeck « *ces logements sont aussi la preuve que le standard passif, qui permet de diviser par dix les consommations énergétiques par rapport à une construction classique, est accessible à toutes et tous et non pas uniquement à une poignée de privilégiés* ».

Comme le relève le Conseil Fédéral du Développement Durable, dans un rapport daté du 25 février 2011, diminuer de manière forte la consommation d'énergie des bâtiments constitue une politique prioritaire pour plusieurs raisons. D'une part, les bâtiments ont une durée de vie particulièrement longue et donc la nature des investissements qui seront décidés aujourd'hui aura un impact sur une durée très longue. D'autre part, les investissements en matière d'efficacité énergétique dans le bâtiment ont un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie. Pour le Secrétaire d'Etat en charge du Logement, l'ancienneté du parc immobilier belge et sa très mauvaise efficacité moyenne en terme énergétique peuvent par ailleurs constituer des opportunités. « *Des opportunités en termes de développement économique et d'emploi* ».

L'accompagnement

Enfin, afin d'assurer un usage optimal des logements sociaux passifs, un accompagnement des occupants est essentiel. Christos Doulkeridis rappelle d'ailleurs que le nouveau Contrat de gestion de la SLRB prévoit l'organisation de formations à destination des locataires, du personnel des SISP et de leurs administrateurs. Une brochure sera prochainement réalisée à destination des locataires et candidats qui se voient proposer un logement passif et contenant des conseils pratiques de gestion de ce type de logement. « *Ma volonté est de travailler avec le secteur. Je vais rassembler tant la SLRB, que Bruxelles Environnement et les SISP pour élaborer un plan d'action* », conclut Christos Doulkeridis, rejoint par le président du Foyer Jettois, Geoffrey Leppers. « *Ce que nous avons réalisé ici relève des impératifs du futur et deviendra la règle. Cette initiative ne peut faire qu'améliorer l'image du secteur du logement social* ».